

Éditorial



François Baroin
Président de l'AMF

Déconfinement : concertation, confiance et responsabilité

Le 11 mai devrait débiter, si les conditions sanitaires le permettent, le déconfinement décidé par l'État. Le gouvernement a présenté son plan, le 28 avril, qui sera progressif et différencié selon les territoires, en fonction de la circulation du virus. Les élus locaux en sont les chevilles ouvrières, aux côtés des préfets, dans de nombreux domaines : protection de leurs agents, achats et distribution de masques, campagne de tests, accompagnement des personnes infectées mises à l'abri, réouverture des écoles, des crèches, des marchés...

La volonté de l'État d'impliquer les élus dans la sortie du confinement et d'adapter les réponses aux réalités locales répond aux demandes formulées par l'AMF dans la contribution qu'elle a transmise, dès le 21 avril, au gouvernement. Mais elle ne suffit pas et doit se traduire dans les actes. Pleinement mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire, les maires et leurs équipes doivent être à présent étroitement associés à la mise en œuvre du processus de déconfinement, non dénué de risques compte tenu du niveau élevé de l'épidémie de Covid-19. Il s'agit d'un préalable indispensable à l'édiction de mesures comprises de tous et acceptables par tous nos conci-

« La volonté de l'État d'adapter les réponses aux réalités locales répond aux demandes formulées par l'AMF. »

toyens, qui permettront d'éviter le spectre d'un reconfinement.

La concertation doit aussi s'accompagner d'une clarification des moyens et des responsabilités. Il convient d'établir de manière claire quelles obligations entraînent pour les maires les recommandations sanitaires du Conseil scientifique et du Haut conseil de la santé publique. Il faut préciser le champ de responsabilité pénale des collectivités et de leurs élus en tant qu'employeurs et en tant que gestionnaires de structures accueillant du public. Il est également indispensable d'arrêter les modalités de prise en charge financière par l'État des surcoûts liés pour les collectivités au déconfinement et à la fourniture du matériel nécessaire.

La réussite du déconfinement et, partant, la relance économique, la reprise de la vie démocratique, sociale, sportive, culturelle, festive dans nos communes reposent sur

cette coproduction et cette confiance entre l'État et les collectivités locales. Les élus locaux et leurs équipes sont plus que jamais disponibles, dans un esprit de responsabilité. Je veux ici rendre de nouveau hommage à leur mobilisation sans faille.